

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je n'ai pas entendu le dernier mot.

M. Epp: Abordable.

M. Trudeau: Madame le Président, je suis touché des sentiments du député et j'espère qu'il a raison quand il dit que tous les Canadiens défendent le principe de l'assurance-maladie. C'est en tout cas ainsi, je crois, que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social voit les choses. Par contre, je ne suis pas d'accord avec le député, sauf le respect que je lui porte, quand il affirme qu'aucune province, si je l'ai bien compris, ne veut modifier le régime d'assurance-maladie tel que nous le connaissons. J'ai dit très clairement lors de l'entrevue dont a parlé le député, qu'à mes yeux, il y avait un conflit idéologique dans cette affaire. Certains gouvernements provinciaux ne sont pas en faveur du régime d'assurance-maladie sous sa forme actuelle. Ils ont mis en place le système du ticket modérateur qui risque, aux yeux du député comme aux miens, de mettre en cause le principe de l'universalité du régime. C'est précisément ce que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social essaie actuellement de déterminer.

Nous ne tenons pas à aboutir à une confrontation. Il n'est pas question d'imposer des sanctions financières. C'est ce que j'ai dit au journaliste. Nous préférons nous entendre pour maintenir le régime d'assurance-maladie sous sa forme actuelle. C'est ce qui explique l'attitude qu'adopte le ministre actuellement. Je veux croire que le député a raison quand il nous dit que M. Mulroney, le chef de son parti, va faire connaître très prochainement sa position, qu'il tient à maintenir le régime d'assurance-maladie et qu'il se rendra compte que le premier ministre de l'Alberta, notamment, ne semble pas favorable pour le moment au principe de l'assurance-maladie pour des raisons idéologiques.

Des voix: Bravo!

* * *

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

ON DEMANDE D'ADOPTER DE NOUVEAU DES UNIFORMES DIFFÉRENTS POUR L'ARMÉE, LA MARINE ET L'AVIATION

M. Ron Stewart (Simcoe-Sud): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Compte tenu du récent rapport sénatorial sur la marine, le ministre est sans doute au courant de l'état lamentable de ce secteur. Il n'ignore sûrement pas non plus le rapport que nous avons rédigé sur la force de réserve et son absence totale d'équipement adéquat. Il connaît en outre le rapport Fyffe, selon lequel le moral des forces est très bas et le meilleur moyen de le remonter consiste à adopter de nouveau les trois uniformes distincts. Le ministre est-il pour au contre ce retour aux trois uniformes.

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, sauf erreur, cette question a été soulevée bien des fois par mon propre ministère, bien sûr, et par des représentants de l'aviation, de la marine, voire de l'armée. J'ai toujours répondu que même si cela pouvait être utile à certains égards, je croyais préférable de poursuivre le programme de modernisation de l'équipement entrepris il y a

quelques années, afin de donner aux Forces armées de bien meilleurs avions, navires, tanks et armes. Lorsque ce sera fait, nous pourrons parler des uniformes.

LA PROPOSITION DE REMETTRE UN QUESTIONNAIRE AUX FORCES ARMÉES SUR LA QUESTION

M. Ron Stewart (Simcoe-Sud): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Va-t-il recommander au cabinet d'affecter 550 millions de plus à la défense au cours des prochaines années, comme l'a suggéré le Sénat? Par ailleurs, passera-t-il outre aux règlements royaux et permettra-t-il qu'un questionnaire soit remis aux membres des Forces armées pour déterminer s'ils sont en faveur d'un retour aux trois uniformes distincts?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, je ne peux empêcher un député de sonder l'opinion de ses électeurs sur quelque sujet que ce soit. Cependant, je crois inutile de demander aux membres des Forces armées leur opinion à ce sujet, car je sais très bien ce que sera la réponse.

M. Blenkarn: Oui.

M. Lamontagne: Ils voudraient avoir des uniformes distincts. Cependant, il faudrait également leur demander s'ils sont prêts à dépenser des millions de dollars de plus à cette fin ou s'ils préfèrent que l'on consacre cet argent à la modernisation de leur équipement et de leurs armes. En tant qu'ancien soldat, je préférerais que l'on me donne le matériel nécessaire pour accomplir le travail qu'on attend de moi avant que l'on s'occupe de mon uniforme.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

LES NÉGOCIATIONS SUR LES ACCORDS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX

L'hon. J. Robert Howie (York-Sunbury): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé du Développement économique. Étant donné que tous les accords de développement, auxiliaires et autres, sauf un, entre le Canada et le Nouveau-Brunswick, expirent cette année, le ministre voudrait-il dire à la Chambre si des négociations sont en cours en vue de leur renouvellement ou remplacement et quand nous pouvons en attendre les résultats?

L'hon. Donald J. Johnston (ministre d'État chargé du Développement économique et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Oui, madame le Président, des négociations ont été entreprises avec quelques provinces en vue de la conclusion de nouveaux accords de développement économique et régional qui entreront en vigueur à l'expiration des accords-cadres de développement, en 1984. La date prévue pour les négociations avec la province du Nouveau-Brunswick n'est pas encore définitive. Cette province n'a toutefois pas encore eu l'occasion de négocier officiellement sur cette question, bien que le ministre qui représente la région et moi ayons eu une réunion préliminaire avec le premier ministre de la province et ses collaborateurs avant Noël, si je me souviens bien, pour discuter du calendrier de ces négociations.